

Heudebouville > Périmètre Délimité des Abords

Heudebouville est concernée par un Périmètre Délimité des Abords (17/06/2015) ; ce nouveau périmètre a pour enjeu de préserver l'intégration du monument dans son environnement proche en réduisant celui-ci au bourg ancien, à l'exclusion du bâti récent et préserver les espaces non bâtis au sud du MH.

Les monuments historiques et sites qui couvrent la commune sont les suivantes :
- *Château du Colombier et son colombier (Inscrit MH 04/05/1984)*

Retrouvez la délimitation sur

http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/125/Urba_patrimoine.map

